Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_56-DE

17 rue Raymonde Folgoas Guillou
CS 82035
29122 PONT L'ABBÉ CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué par lettre du 24 avril 2026, le conseil de communauté s'est réuni au siège à PONT-L'ABBÉ sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président.

Le jeudi 30 avril 2026 à 18 h 00.

Sont présents :

M. Stéphane LE DOARÉ, président,

Mme Sonia BORDET, Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, M. Éric JOUSSEAUME, M. Philippe KERAËL, M. David LE BERRE, M. Yannick LE MOIGNE, M. Christian LOUSSOUARN, Mme Nathalie PÉRON, M. Jean-Luc TANNEAU, **vice-président(e)s,**

Mme Valérie DRÉAU, **conseillère communautaire déléguée,**

M. Matthieu BEREHOUC, M. Yves CANÉVET, Mme Christine CORFMAT, M. Sylvain COSNARD, Mme Sophie COSSEC, M. Pierrick COTTO, M. Ronan CRÉDOU, M. Kévin CRENN, M. Stéphane DAOULAS, M. Gilles DELELIS, Mme Audrey DI MARINO, Mme Marie-Claire DUPONT, Mme Victoire FOLGOAS, M. Pascal FRANCHET, Mme Murielle GUIZIOU, M. Yann HIRIART, Mme Marie-Pierre LAGADIC, M. Anthony LE BEC, M. Didier LE BLEIS, M. Loïc LE FUR, Mme Catherine LE FUR DEVINCK, M. Daniel LE PRAT, M. Hervé LE TROADEC, Mme Laure LEFEUVRE, M. Jean-Daniel MAO, M. Gaétan MARBLÉ, M. Johny MEUR, M. Laurent MOTREFF, Mme Christel RIBEIRO, Mme Carole ROPERT, M. Jean SCEBALT, Mme Nelly STÉPHAN, Mme Audrey STRUILLOU, **conseiller(e)s communautaires.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Brigitte LE GALL-LE BERRE à M. Christian LOUSSOUARN

Assistent également à la réunion :

Mmes BÉDART, ROPARS, COTTEN, LOC'H et MM. GAUTHIER, DUBOURG, PIMENTEL, LE BERRE, LANCRET, PEREZ, agents de la collectivité

Secrétaire de séance : M. Jean-Daniel MAO

Nombre de conseillers :

En exercice	45
Présents	44
Votants	45

Date de la convocation : 24 avril 2026
Date d'affichage : 24 avril 2026
Date d'expédition du rapport : 24 avril 2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260430-C_2026_04_30_56-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Conseil communautaire du 30 avril 2026	N° Acte : C-2026-04-30-56
Objet : Désignation des représentants de la CCPBS au sein des copropriétés	Classification : 5.3 – Désignation des représentants

La CCPBS est propriétaire de locaux en copropriété dans trois immeubles de Pont-l'Abbé et Plobannalec-Lesconil. Chaque année et chaque fois que cela est nécessaire, l'assemblée générale du syndic de copropriété se réunit pour prendre les diverses décisions intéressant la copropriété.

Copropriétés		Représentation
Copropriété sise 9 rue du Port à Plobannalec-Lesconil	Accueille, en rez-de-chaussée, le bureau d'information touristique de Lesconil	1 élu communautaire
Copropriété sise 14 rue Charles-Le-Bastard à Pont-l'Abbé	Accueille, en rez-de-chaussée, le SIOCA	1 élu communautaire
Copropriété sise 2 bis rue Jean-Jaurès à Pont-l'Abbé	Accueille, en rez-de-chaussée, la structure info jeunes	1 élu communautaire

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de nommer le représentant de l'EPCI au sein d'une copropriété ;

Vu la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ;

Vu l'article L. 2122-21 du Code général des collectivités territoriales ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- nomme Loïc LE FUR pour représenter la CCPBS au sein de la copropriété sise 9 rue du Port à Plobannalec-Lesconil ;
- nomme Yannick LE MOIGNE pour représenter la CCPBS au sein de la copropriété sise 14 rue Charles-Le-Bastard à Pont-l'Abbé ;
- nomme Nathalie CARROT-TANNEAU pour représenter la CCPBS au sein de la copropriété sise 2 bis rue Jean-Jaurès à Pont-l'Abbé.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)